

Monsieur Arnaud ROBINET
Président
Fédération Hospitalière de France (FHF)
1 bis rue Cabanis
75014 PARIS

Madame Marie-Sophie DESAULLE
Présidente
Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide
à la Personne (FEHAP)
179 rue de Lourmel
75015 PARIS

Monsieur Lamine GHARBI
Président
Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP)
106 rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Saint-Denis,

12 AOÛT 2026

Objet : Information relative à la modification des conditions d'exécution de l'ensemble des autorisations franciliennes de traitement du cancer visant à lever les restrictions apportées à la mention A7

Madame la Présidente, Messieurs les Présidents,

Dans le cadre de la fenêtre de dépôt dédiée à l'activité de traitement du cancer qui s'est tenue du 15 juin au 15 septembre 2024, 93 établissements franciliens ont déposé une demande d'autorisation en vue d'exercer l'activité de traitement du cancer dans le cadre de la modalité Chirurgie oncologique dans la mention A7 : Chirurgie oncologique indifférenciée. La mention A7 couvre plusieurs localisations tumorales : Os et tissus mous, Ophtalmologie, Neurochirurgie, Dermatologie et Thyroïde.

Dans le cadre de la procédure de remise à plat des autorisations de traitement du cancer en 2025, il a été demandé aux établissements sollicitant une autorisation de chirurgie oncologique mention A7 de préciser, dans leur dossier de demande, la ou les activités (appareil/organe) sollicitées et les ressources afférentes.

L'instruction des dossiers s'est appuyée sur les données opposables disponibles à la date de dépôt des demandes, notamment les données issues du PMSI, les tableaux d'activité transmis, ainsi que l'ensemble des pièces justificatives fournies par les établissements, afin de garantir une analyse objective des demandes.

À l'issue de la procédure de remise à plat des autorisations de traitement du cancer, 75 autorisations de chirurgie oncologique indifférenciée mention A7 ont été délivrées en Île-de-France.

L'Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France a voulu conserver la lisibilité de l'offre et a par conséquent précisé dans le PRS publié en novembre 2023 que pour la « *Chirurgie indifférenciée : les activités relevant d'une mention A7 (cancers os et tissus mous, cancers cutanés, cancers de l'œil, cancers de la thyroïde, tumeurs malignes du système nerveux central, autres) ont vocation à être intégrées dans les filières de prise en charge cancérologiques, et feront l'objet d'une identification au travers de critères qui seront déterminés au cours de la mise en œuvre du PRS3. La décision d'autorisation précisera les organes traités.* »

L'ARS a ainsi précisé les localisations tumorales dans l'ensemble des décisions favorables de traitement du cancer pour la mention A7, ce qui a conduit dans certaines situations à restreindre le périmètre des autorisations délivrées pour cette mention.

Les limitations ou refus partiels prononcés par l'ARS étaient principalement motivés par l'insuffisance des garanties apportées au regard des exigences relatives, notamment à la qualification et à l'expertise des praticiens concernés (ophtalmologie, dermatologie, chirurgie des sarcomes, etc.), à l'activité régulière, à l'organisation de la continuité des soins et de la prise en charge des complications, ainsi qu'à l'existence de réunions de concertation pluriprofessionnelle adaptées à la spécialité concernée.

Suite à la notification des décisions, deux recours hiérarchiques ont été formés le 23 juillet 2025 par :

- L'Hôpital Américain de Paris (92) contre la décision n°DOS 2025/086 du 27 mai 2025 en ce qu'elle limite l'autorisation de chirurgie oncologique A7 à la seule localisation dermatologique et exclut les actes de chirurgie thyroïdienne ;
- La Clinique du Mousseau (CMCO d'Evry) contre la décision du Directeur général de l'ARS Ile-de-France n°DOS 2025/064 du 27 mai 2025 en ce qu'elle limite l'autorisation de chirurgie oncologique A7 à la seule localisation dermatologique et exclut les actes de chirurgie thyroïdienne ;

Par deux décisions du 20 janvier 2026, la ministre de la Santé a fait droit aux recours hiérarchiques formés par ces établissements et a retiré en conséquence les deux décisions délivrées par l'ARS Île-de-France. Elle indique que la mention A7 ne comporte pas de pratiques thérapeutiques spécifiques définies par les textes réglementaires, contrairement à d'autres mentions de chirurgie oncologique. Dès lors, les différentes localisations tumorales relevant de cette mention, notamment la thyroïde, ne peuvent être assimilées à des pratiques thérapeutiques spécifiques pouvant faire l'objet d'une restriction dans le périmètre de l'autorisation. Il en résulte que l'ARS Île-de-France a commis une erreur de droit en excluant la localisation thyroïde des autorisations délivrées.

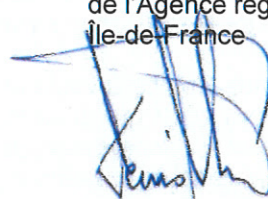
Vous trouverez ci-joint à titre d'information un arrêté modificatif de toutes les autorisations délivrées pour l'activité de traitement du cancer - mention A7 en Île-de-France. Cet arrêté précise qu'il n'y a pas de limitation fondée sur les localisations tumorales prises en charge et qu'il incombe à chaque établissement de s'assurer que les conditions de qualité, de sécurité et d'organisation requises pour l'activité de cancérologie sont réunies pour l'ensemble des localisations effectivement traitées. Par ailleurs, l'arrêté rappelle également que la prise en charge des tumeurs relevant du champ de la neurochirurgie demeure subordonnée à la détention de l'autorisation de neurochirurgie correspondante, conformément aux dispositions réglementaires applicables.

Cette décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la de la préfecture de région Île-de-France.

Un recours hiérarchique contre cette décision peut être formé auprès de la Ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées par le demandeur dans un délai de deux mois à compter de sa notification et par toute personne intéressée dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Ce recours hiérarchique ne constitue pas un préalable obligatoire au recours contentieux, qui peut être formé devant le tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la présente décision.

Je vous prie d'agréer, Madame et Messieurs les Présidents, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

A blue ink signature, appearing to read 'Denis Robin', is written over the printed name and title.

Denis ROBIN

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

DÉCISION N°DOS-2026/2342

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le Code de la santé publique notamment les articles L.6122-1 et suivants, L.6123-1 et L.6124-1, R.6122-23 et suivants et en particulier les articles D.6121-10, R.6122-37 et D.6122-38 ; les articles L. 6122-1 et L.6327-6, les articles R.5121-201-4 et suivants, R.6122-25, R.6123-86 à R.6123-137-1, et les articles D.6124-131 à D.6124-193-1, relatifs à l'activité de traitement du cancer ;
- VU** l'ordonnance n°2021-583 du 12 mai 2021 portant modification du régime des autorisations d'activités de soins et des équipements matériels lourds ;
- VU** la loi n°2023-1268 du 27 décembre 2023 visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels, notamment son article 2 undecies ;
- VU** le décret n°2022-689 du 26 avril 2022 relatif aux conditions d'implantation de l'activité de soins de traitement du cancer ;
- VU** le décret n°2022-693 du 26 avril 2022 relatif aux conditions techniques de fonctionnement de l'activité de soins de traitement du cancer ;
- VU** le décret n°2023-1375 du 29 décembre 2023 relatif à la modification des conditions d'implantation des activités de soins critiques, traitement du cancer, cardiologie interventionnelle, psychiatrie et médecine nucléaire ;
- VU** le décret n°2023-1377 du 29 décembre 2023 modifiant les conditions techniques de fonctionnement des activités de soins critiques, traitement du cancer, neurochirurgie et médecine nucléaire ;
- VU** le décret n°2024-268 du 25 mars 2024 relatif à la simplification de la mise en œuvre de la réforme des autorisations d'activités de soins ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** l'arrêté du 26 avril 2022 portant modification de l'arrêté du 29 mars 2007 fixant les seuils d'activité minimale annuelle applicables à l'activité de soins de traitement du cancer ;
- VU** l'arrêté n°2023-171 du 27 juin 2023 de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Île-de-France portant délimitation des zones donnant lieu à la répartition des activités de soins et des équipements matériels lourds ;
- VU** l'arrêté n°DIRNOV-2024/02 du 12 janvier 2024 modifiant l'arrêté N°DIRNOV-2023/09 du 26 octobre 2023 portant adoption du Schéma régional de santé du Projet régional de santé d'Île-de-France 2023-2028 ;
- VU** l'arrêté n°DOS/2025/3563 du 25 juillet 2025 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France portant modification de l'arrêté n°DOS-2025/626 du 07 mars 2025 relatif au calendrier de dépôt des demandes d'autorisation présentées en application des articles L.6122-1 et L.6122-9 du Code de la santé publique pour l'année 2025 ;

Annexe – Liste des décisions modifiées

Département	Décision
Paris	Décision n°DOS-2025/028 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SAS Clinique Turin sur son site de la Clinique Turin
Paris	Décision n°DOS-2025/027 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la Fondation Curie sur son site du CLCC Institut Curie
Paris	Décision n°DOS-2025/026 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SAS Clinique Arago sur son site de la Clinique Arago
Paris	Décision n°DOS-2025/023 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la Fondation Adolphe de Rothschild sur son site de l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild
Paris	Décision n°DOS-2025/022 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SAS Hôpital privé des Peupliers sur son site de l'Hôpital privé des Peupliers
Paris	Décision n°DOS-2025/021 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par le GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences sur son site Centre hospitalier Sainte-Anne
Paris	Décision n°DOS-2025/110 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris sur son site du GHU AP-HP UPS site du Kremlin-Bicêtre
Paris	Décision n°DOS-2025/098 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris sur son site du GHU AP-HP HU PSSD site Avicenne
Paris	Décision n°DOS-2025/019 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SARL Sarrette sur son site de la Clinique Sainte Geneviève
Paris	Décision n°DOS-2025/030 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par le Centre hospitalier national d'ophtalmologie (CHNO) des Quinze-Vingts sur son site du CHNO des Quinze-Vingts Paris
Paris	Décision n°DOS-2025/018 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par le Groupement de coopération sanitaire (GCS) Oudinot Cognacq-Jay sur son site de la Clinique Saint-Jean de Dieu
Paris	Décision n° DOS-2025/017 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la Nouvelle SA de la Muette sur son site de la Clinique de la Muette
Paris	Décision n°DOS-2025/016 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris sur son site Cochin Port-Royal du GHU AP-HP CUP
Paris	Décision n°DOS-2025/015 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par l'Assistance Publique-

	Hôpitaux de Paris sur son site du GHU AP-HP NUP site Saint-Louis
Paris	Décision n°DOS-2025/012 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris sur son site de l'Hôpital Européen Georges Pompidou
Paris	Décision n°DOS-2025/011 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris sur son site du GHU AP-HP NUP - Hôpital Lariboisière-Fernand-Widal
Paris	Décision n°DOS-2025/079 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris sur son site du GHU AP-HP NUP site Beaujon
Paris	Décision n°DOS-2025/010 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris sur son site du GHU AP-HP NUP site Bichat-Claude-Bernard
Paris	Décision n°DOS-2025/009 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la Fondation Hôpital Saint-Joseph sur son site du GH Paris-Saint Joseph - site Saint-Joseph
Paris	Décision n°DOS-2025/077 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la Fondation Hôpital Saint-Joseph sur son site de l'Hôpital Marie Lannelongue
Paris	Décision n°DOS-2025/008 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la Fondation Institut Arthur Vernes sur son site de l'Institut Arthur Vernes
Paris	Décision n°DOS-2025/007 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris sur son site de l'Hôpital Pitié-Salpêtrière
Paris	Décision n°DOS-2025/005 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris sur son site du GHU AP-HP SUN SITE TENON
Paris	Décision n°DOS-2025/106 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris sur son site du GHU AP-HP HM site Henri-Mondor
Paris	Décision n°DOS-2025/002 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SAS Clinique du Mont-Louis sur son site de la Clinique du Mont-Louis
Paris	Décision n°DOS-2025/032 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SAS Centre médico-chirurgical Bizet sur son site de la Clinique Bizet
Paris	Décision n°DOS-2025/082 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la Fondation Cognacq-Jay sur son site de l'Hôpital Franco-Britannique
Paris	Décision n°DOS-2025/084 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris sur son site du GHU AP-HP UPS site Ambroise-Paré

Paris	Décision n°DOS-2025/088 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la Fondation Curie sur son site du CLCC René Huguenin Institut Curie
Seine-et-Marne	Décision n°DOS-2025/042 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par le Centre hospitalier Sud Seine-et-Marne sur son site du Centre hospitalier Sud Seine-et-Marne site Fontainebleau
Seine-et-Marne	Décision n°DOS-2025/040 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par le Grand Hôpital de l'Est Francilien sur son site du GHEF Marne-la-Vallée site Jossigny
Seine-et-Marne	Décision n°DOS-2025/037 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SAS Clinique Saint-Jean l'Ermitage sur son site de la Clinique Saint-Jean l'Ermitage
Yvelines	Décision n°DOS-2025/058 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par le CHI de Poissy-Saint-Germain sur son site hospitalier de Poissy
Yvelines	Décision n°DOS-2025/059 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par Centre hospitalier intercommunal de Poissy-Saint-Germain sur son site hospitalier de Saint-Germain
Yvelines	Décision n°DOS-2025/056 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SAS Hôpital Privé de l'Ouest Parisien sur son site de l'Hôpital Privé de l'Ouest Parisien
Yvelines	Décision n°DOS-2025/055 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SAS Hôpital privé de Parly II sur son site de l'Hôpital privé de Parly II
Yvelines	Décision n°DOS-2025/053 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par le CH François Quesnay Mantes-la-Jolie sur son site du CH François Quesnay Mantes
Yvelines	Décision n°DOS-2025/052 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SAS Hôpital privé de Versailles sur son site de l'Hôpital privé Les Franciscaines
Yvelines	Décision n°DOS-2025/050 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SA Centre hospitalier privé de l'Europe sur son site du CH privé de l'Europe
Yvelines	Décision n°DOS-2025/049 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par SA Clinique de la Région Mantaise la Clinique de la Région Mantaise
Yvelines	Décision n°DOS-2025/048 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par le Centre médico-chirurgical (CMC) privé de Saint-Germain sur son site de la Clinique Saint-Germain
Yvelines	Décision n°DOS-2025/047 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SA Clinique Saint-Louis sur son site de la Clinique Saint-Louis
Yvelines	Décision n°DOS-2025/046 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SAS Centre hospitalier privé du Montgardé sur son site du CH privé du Montgardé

Essonne	Décision n°DOS-2025/071 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SAS Hôpital Privé du Val d'Yerres sur son site de l'Hôpital Privé du Val d'Yerres
Essonne	Décision n°DOS-2025/069 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SA Clinique de l'Yvette sur son site de la Clinique de l'Yvette
Essonne	Décision n°DOS-2026/1056 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par l'Hôpital Privé Jacques Cartier sur son site de l'Hôpital Privé Jacques Cartier
Essonne	Décision n°DOS-2025/067 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par le Groupe Hospitalier Nord Essonne sur son site de l'Hôpital Paris-Saclay
Essonne	Décision n°DOS-2025/065 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SAS Hôpital Privé Claude Galien sur son site de l'Hôpital Privé Claude Galien
Essonne	Décision n°DOS-2025/064 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SAS Clinique du Mousseau-CMCO Evry sur son site de la Clinique du Mousseau (CMCO d'EVRY)
Essonne	Décision n°DOS-2025/062 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SAS Les Charmilles sur son site de l'Hôpital de Paris Essonne Les Charmilles
Essonne	Décision n°DOS-2025/060 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par Centre Hospitalier Sud Francilien sur son site du CH Sud Francilien site Jean Jaurès
Hauts-de-Seine	Décision n°DOS-2025/089 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SAS CMC Ambroise Paré-Hartmann sur son site du CMC Ambroise Paré-Hartmann site 48 Ter
Hauts-de-Seine	Décision n°DOS-2025/086 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par l'American Hospital of Paris sur son site de l'Hôpital Américain de Paris
Hauts-de-Seine	Décision n°DOS-2025/085 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SA Pôle de santé du Plateau sur son site de la Clinique de Meudon-la-Forêt
Hauts-de-Seine	Décision n°DOS-2025/081 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par l'Hôpital privé d'Antony
Hauts-de-Seine	Décision n°DOS-2025/080 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par l'Association Hôpital Foch sur son site de l'Hôpital Foch
Hauts-de-Seine	Décision n°DOS-2025/076 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SAS Clinique Marcel Sembat sur son site de la Clinique Marcel Sembat
Hauts-de-Seine	Décision n°DOS-2025/075 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par l'Hôpital privé La Montagne Lambert
Hauts-de-Seine	Décision n°DOS-2025/074 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SAS Centre Chirurgical des Princes sur son site du Centre Chirurgical des Princes
Seine-Saint-Denis	Décision n°DOS-2025/100 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SAS Hôpital privé de l'Est Parisien sur son site de l'Hôpital privé de l'Est Parisien

Seine-Saint-Denis	Décision n°DOS-2025/094 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SARL Hôpital privé de la Seine-Saint-Denis sur son site de l'Hôpital privé de la Seine-Saint-Denis
Seine-Saint-Denis	Décision n°DOS-2025/091 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par le Centre hospitalier intercommunal Robert Ballanger
Val-de-Marne	Décision n°DOS-2025/114 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par le Centre hospitalier intercommunal de Créteil
Val-de-Marne	Décision n°DOS-2026/1055 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SAS Hôpital Paul Eginé
Val-de-Marne	Décision n°DOS-2026/1053 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SA Clinique Médico-Chirurgicale. Gaston Metivet
Val-de-Marne	Décision n°DOS-2025/105 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par l'Institut Gustave Roussy
Val-de-Marne	Décision n°DOS-2025/104 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SAS Clinique de Bercy sur son site de la Clinique de Bercy
Val-de-Marne	Décision n°DOS-2025/103 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SA Clinique de Villeneuve-Saint-Georges sur son site de la Clinique de Villeneuve-Saint-Georges
Val-d'Oise	Décision n°DOS-2025/124 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par l'Hôpital NOVO sur son site du Centre hospitalier René Dubos
Val-d'Oise	Décision n°DOS-2025/123 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SA Hôpital privé Nord Parisien sur son site de l'Hôpital privé Nord Parisien
Val-d'Oise	Décision n° DOS-2025/122 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SAS Clinique Claude Bernard sur son site de la Clinique Claude Bernard
Val-d'Oise	Décision n°DOS-2025/120 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par le Centre hospitalier Victor Dupouy Argenteuil sur son site du Centre hospitalier Victor Dupouy
Val-d'Oise	Décision n°DOS-2025/119 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par le Centre hospitalier de Gonesse sur son site du Centre hospitalier général de Gonesse
Val-d'Oise	Décision n°DOS-2025/118 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SAS CHP Sainte-Marie Osny sur son site du CHP Sainte-Marie Osny
Val-d'Oise	Décision n°DOS-2025/117 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SA Clinique Conti sur son site de la Clinique Conti